



Location d'un appartement : vétusté et rapports tendus avec les p

Par **pacodoso**, le **24/04/2019** à **17:31**

Bonjour,

Nous occupons, ma compagne, notre fils de 12 ans et moi-même depuis 4 ans un appartement situé au dessus de celui des propriétaires.

Si les premières années tout se passait plutôt bien, la situation s'est depuis détériorée :

- les volets ont plus de 30 ans et sont en mauvais états : ils se bloquent régulièrement et certains sont aujourd'hui hors service

- les thermostats des radiateurs sont également anciens : comme la plupart ne fonctionnaient plus, le propriétaire les a purement et simplement retirés après avoir réglé le niveau maximum. Du coup, le thermostat de la chaudière ne sert à rien, car toutes les pièces sont chauffées même quand ce n'est pas nécessaire. Cet hiver, nous nous sommes retrouvés avec des factures de 450 euros pour 2 mois...

Enfin, le propriétaire est venu nous agresser pour des raisons futiles:

- une première fois pour un aspirateur passé un samedi à 12h15 alors qu'il est en train de manger : il est venu agresser verbalement ma compagne, en nous expliquant que si nous n'étions pas content nous devons quitter leur appartement, et en terminant par des menaces "vous allez voir à partir de maintenant"
- il y a quelques jours je gardais mon neveu de 4 ans, comme ma soeur accouchait, et le petit courait dans l'appartement entre 20h et 20h15 : le propriétaire est venu taper contre la porte pendant une minute nous expliquer que ce n'était pas normal et qu'il allait appeler la police

Ma compagne, notre enfant, et mon neveu ont maintenant été traumatisés par ce propriétaire.

J'ai moi même contacté la police le lendemain, qui m'a conseillé de les rappeler la prochaine fois que le propriétaire passerait nous agresser.

Quels sont nos droits et recours pour ces différents problèmes? Est-il préférable de faire une demande A/R pour les travaux attendus concernant les volets et les thermostats des radiateurs? D'ailleurs les travaux liés aux volets incombent ils aux propriétaires?

Quel comportement adopté pour la suite? Nous envisageons d'acheter d'ici quelques temps, mais nous ne souhaitons pas faire de "cadeau" au propriétaire qui avait menacé les anciens locataires de la même façon...